

L'appel de 50 maires sur l'encadrement des loyers, « un dispositif indispensable pour lutter contre les inégalités structurelles »

Dans une tribune publiée dans le journal Le Monde le 21 mai 2026, les édiles d'une cinquantaine de communes appellent, au côté de la Fondation pour le logement, à pérenniser et étendre la mesure, essentielle pour garantir à tous l'accès à un logement abordable.

Depuis 2015, près de 70 communes ont pu expérimenter l'encadrement des loyers pour réguler la hausse des prix des loyers. Onze ans plus tard, les résultats sont là ! Le bilan pour les collectivités et les locataires est plus que positif. Le dispositif est soutenu par 87 % des Français, selon un sondage Ipsos, ainsi que par l'ensemble des maires, qui se sont fortement mobilisés pour sa mise en œuvre sur leur territoire.

Les élections municipales, en mars, ont conforté cette volonté, et de très nombreux maires ayant mis en place ou ayant annoncé vouloir encadrer les loyers ont été plébiscités dans les urnes. Malgré cela, le dispositif est aujourd'hui menacé de suppression, avec une fin prévue par la loi pour novembre 2026 et un gouvernement frileux qui n'a pas intégré la pérennisation de l'encadrement des loyers dans son projet de loi relatif au logement.

Pourtant, dans l'ensemble des villes concernées, la hausse des prix a pu être modérée et des sommes importantes ont pu être récupérées par les locataires victimes de loyers illégaux. Les locataires parisiens, par exemple, évitent une hausse de près de 1 000 euros par an grâce à l'encadrement des loyers, selon une étude récente menée par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) et le laboratoire de recherche en économie Cesaer.

Ramener un peu de raison

Cette somme représente un véritable treizième mois pour des milliers de locataires, sans effet négatif sur l'offre de logements. Mêmes résultats à Lille, Lyon, Villeurbanne *[Grand Lyon]*, Bordeaux et Montpellier, où la hausse des loyers a pu être réduite considérablement, d'après une étude de l'APUR, en comparaison avec les communes ne bénéficiant pas de cet encadrement. Face à l'inégalité structurelle, dans les grandes villes tendues, entre locataires et propriétaires, le rôle de la loi est de ramener un peu de raison en faisant baisser les niveaux de loyers abusifs.

Tribune publiée dans Le Monde le 21/05/2026

L'encadrement des loyers est aujourd'hui un dispositif indispensable pour les maires afin de pouvoir agir concrètement en faveur d'un logement abordable au sein de leur commune et ainsi répondre aux besoins des habitantes et habitants en leur garantissant un loyer juste. Pour pérenniser et renforcer le dispositif, une proposition de loi portée par le député *[socialiste des Pyrénées-Atlantiques]* Iñaki Echaniz a été largement votée à l'Assemblée nationale, en décembre 2025, à la suite d'un rapport d'évaluation transpartisan très positif. Ce texte doit être au plus vite mis à l'ordre du jour du Sénat.

Le gouvernement comme les parlementaires doivent aujourd'hui assumer leurs responsabilités, statuer sur l'avenir de l'encadrement des loyers et donner aux maires la liberté de réguler leur marché locatif. A l'heure où tous les voyants du mal-logement sont au rouge, laisser ce dispositif s'éteindre entraînerait des conséquences désastreuses sur des milliers de locataires, qui, pour certains, n'auront tout simplement plus les moyens de se loger dignement. Il est grand temps d'agir.

Signataires

Bally Bagayoko, Maire de Saint-Denis-Pierrefitte et président de Plaine Commune

Laurent Baron, Maire du Pré St Gervais

Lionel Benharous, Maire des Lilas

Patrice Bessac, Maire de Montreuil et Président d'Est Ensemble

Idir Boumertit, Maire de Vénissieux

Agnès Bourgeais, Maire de Rezé et vice présidente Nantes Métropole en charge de l'habitat

Antton Curutcharry, Maire de Saint-Etienne-de-Baigorry

Stéphanie Daumin, Maire de Chevilly-Larue

Hélène De Comarmond, Maire de Cachan

François Dechy, Maire de Romainville

Emmanuel Denis, Maire de Tours

Edouard Denouel, Maire de Bagnolet

Arnaud Deslandes, Maire de Lille

Grégory Doucet, Maire de Lyon

Geoffroy Dudouit, Maire de Saint-Sulpice-de-Ruffec

Xabi Duhalde, Maire de Bonloc Lekuine

Jean-René Etchegaray, Maire de Bayonne

Emmanuel Grégoire, Maire de Paris

Christophe Jaureguy, Maire de Saint Pee sur Nivelle

Bertrand Kern, Maire de Pantin

Gilbert Lazaroo, Maire de Biert

Hadi Mebarki, Maire de Saint-Fons

Tribune publiée dans Le Monde le 21/05/2026

Pierrick Monnet, Maire de Chevillard

Daniel Olçomendy, Maire Ostabat Asme

Benoît Payan, Maire de Marseille

Jean Louis Prebende, Maire de Gabat

Peio Quihillalt, Maire de Licq Atherey

Philippe Rio, Maire de Grigny

Christophe Robert, Délégué général de la Fondation pour le Logement

Johanna Rolland, Maire de Nantes

Laurence Ruffin, Maire de Grenoble

Abdel Sadi, Maire de Bobigny

Olivier Sarabeyrouse, Maire de Noisy-le-Sec

Nicolas Smilevitch, Maire de Brinon sur Beuvron

Catherine Trautmann, Maire de Strasbourg et Présidente de l'Eurométropole

Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne

Maitena Zubeldia, Maire de Gamarthe

Lien sur l'article
https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/05/21/logement-l-appel-de-50-maires-sur-l-encadrement-des-loyers-un-dispositif-indispensable-pour-lutter-contre-les-inegalites-structurelles_6691879_3232.html

Tribune publiée dans Le Monde le 21/05/2026